

# République Algérienne Démocratique et Populaire

## MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

### UNIVERSITÉ TAHRI MOHAMED BECHAR

**NIF : 098608019033424**

## AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 01 /U.T.M.B/2024

L'université de Bechar lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

**EQUIPEMENTS DE 2000 PLACES PÉDAGOGIQUES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE – UNIVERSITÉ DE BECHAR.**

N°	Désignation des lots	N°	Désignation des lots
01	Mobilier pédagogique pour salles de TD/TP	09	Équipement de conservation
02	Mobilier pour 04 amphithéâtres	10	Équipements de communication
03	Mobilier bois	11	Vestiaires
04	Mobilier métallique	12	Accessoires de laboratoire
05	Mobilier d'informaticien et topographique	13	Équipements de laboratoire
06	Matériel audiovisuel – Fourneaux et installation	14	Appareillage
07	Tablettes et tabourets pour les laboratoires	15	Équipement pour infirmerie
08	Tableaux		

**Participation :** Les soumissionnaires remplissant les conditions suivantes, peuvent participer :

– Les soumissionnaires (personnes physiques ou morales) disposant de registre de commerce électronique comportant les codes convenables éligibles à la fourniture des équipements scientifiques et de recherche, objets du présent cahier des charges.

La société disposant de références professionnelles en présentant au moins trois (03) attestations de bonne exécution pour dans les domaines en relation avec l'objet du présent cahier des charges.

La condition d'éligibilité relative aux capacités financières du soumissionnaire est vérifiée sur la base du chiffre d'affaire cumulé réalisé sur les trois (03) dernières années, 2021-2022-2023. Leur chiffre d'affaire cumulé doit être égale à au moins 30.000.000,00 DA.

Les candidats intéressés peuvent directement ou par le biais d'un représentant dûment mandaté par leur soin, retirer le cahier des charges auprès du Vice Rectorat du développement et de l'Orientation 3<sup>ème</sup> étage de l'Administration de l'université Tahri Mohamed Bechar, contre paiement de quatre mille (4000,00) Dinars Algériens, non remboursables, par mandat poste au nom de l'agent comptable de l'Université de Bechar compte CCP N° 322565 Cifé 37 Vice rectorat du développement et de la prospective et de l'orientation BP 417 ROUTE DE KENADSA-08000.

Le retrait du cahier des charges (échangeement) du site officiel de l'université « <https://www.univ-bechar.dz> » ou « <http://web.univ-bechar.dz/vrpdol> » reste une alternative, sous les mêmes conditions ci-dessus ;

Remarque : Après le retrait du cahier des charges les soumissionnaires sont appelés à se présenter obligatoirement à l'adresse ci-dessus afin de compléter manuellement leurs procédures sur le registre des retraits (signature, cachet et présentation du récépissé de versement). Dans le cas contraire, leurs offres sont considérées comme nulles et ne seront pas traitées.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière comme suit (La liste détaillée des documents demandés sont mentionnés dans le cahier des charges.) :

#### I) DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature doit comporter les documents suivants :

- Une déclaration de candidature remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges.
- Une déclaration de propreté ; remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Le Registre de commerce électronique comportant le code de l'activité conforme à l'objet du présent cahier des charges.
- Les statuts pour les sociétés.
- Une copie de la carte d'identification fiscale (NIF)
- CNR
- Les pièces fiscales et parafiscales certifiées conformes constatant la mise à jour des redevances ou cotisations, pour les sociétés de droit algérien (Extrait de rôle, mise à jour CASNOS et CNAS), délivrés par le Centre National du Registre du Commerce.

9. L'extrait du casier Judiciaire de la personne engageant l'entreprise  
Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats soumissionnaires :

- Capacités professionnelles**  
Registre de commerce/registre électronique (registre de commerce avec code)
  - Capacités techniques :**  
Soumissionnaire ayant réalisé des marchés, justifiés par, au moins, trois (03) attestations de bonne exécution dans les domaines en relation avec l'objet du présent cahier des charges.
- 10) OFFRE TECHNIQUE :**
- Le présent cahier des charges comprenant :
    - L'instruction aux Soumissionnaires signée, datée et cachetée, portant à la dernière page, la mention manuscrite « Lu et accepté ».
    - Le Cahier des Prescriptions Spéciales (C.P.S.) signé, daté et cacheté, sans mentionner le montant de l'offre, portant à la dernière page la mention manuscrite, « Lu et accepté ».
  - Une déclaration à souscrire, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges.
  - Tout document permettant d'évaluer l'offre technique, à savoir :
    - La liste des moyens humains (Personnel technique) justifiés par les attestations de mise à jour CNAS et/ou CASNOS en cours de validité et diplômes.
    - Le mémoire technique justifiant : comprenant la qualité et moyens humains du soumissionnaire, délai de livraison, la durée de garantie et le service après-vente conformément à l'annexe du présent cahier des charges.
    - Les spécifications techniques détaillées (catalogues ou fiches techniques) des produits proposés conformément aux spécifications techniques.
    - Un certificat de conformité aux normes internationales des produits proposés.
    - L'engagement concernant la garantie, le service après-vente et la disponibilité des pièces de rechange
    - Le planning de livraison et de mise en service des équipements, renseigné, daté et signé.

#### 11) OFFRE FINANCIERE :

- Une lettre de soumission remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges.
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) en hors taxes rempli et revêtu du cachet et de la signature du soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges.
- Le détail quantitatif et estimatif (DOE) en hors taxes et en toutes taxes comprises rempli, daté et revêtu du cachet et de la signature du soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges.
- Le tableau récapitulatif des lots, renseigné, daté et signé.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées ; indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière ». Ces 3 enveloppes sont insérées dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – Appel d'offres N°.../U.T.M.B/2024 ».

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres de 8h à 11h au niveau du vice-Rectorat du développement, de la prospective et de l'Orientation 3<sup>ème</sup> étage, université de Bechar.

Dans le cas où ce jour coïncide avec un jour de repos légal, la date limite est prorogée au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique en présence des candidats ou soumissionnaires ou leurs représentants, le même jour de dépôt des offres à 11h, au niveau de du vice-Rectorat du développement, de la prospective et de l'Orientation 3<sup>ème</sup> étage, université de Bechar.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de validité des offres égal à la durée de préparation des offres augmentée de Trois (03) mois.

Le délai de validité des offres de l'administrateur provisoire du marché ou contrat est prorogé systématiquement d'un (01) mois supplémentaire conformément aux dispositions de l'article 99 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant règlementation des marchés publics et des délégations de service public.